



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article1330>

École du socle / Eclair : une même logique à l'oeuvre

- Éducation -



Date de mise en ligne : dimanche 27 novembre 2011

L'École Émancipée

Le dispositif ECLAIR s'installe sur le territoire de façon chaotique : les textes sont flous, l'autonomie accrue induite par le dispositif pousse à la déréglementation et aggrave les inégalités. La mise en oeuvre dépend aussi du zèle de l'administration selon les départements. Il n'empêche, le dispositif s'installe, et, dans son ombre, se profile déjà l'école du socle. L'état embryonnaire de cette « école » doit cependant d'ores et déjà nous alerter : elle porte en son sein le renoncement à toute démocratisation scolaire, et la destruction de nos métiers et statuts ! Le ministère joue là un coup double : à nous de ne pas arriver après la bataille. Sur le terrain, les personnels font les frais d'une mise en place désorganisée : ils résistent, de façon intersyndicale, et avec les parents d'élèves. L'EE a réalisé un reportage dans les Pyrénées Atlantiques.

Parmi les réformes annoncées par le MEN, il y aurait d'une part la refonte de l'éducation prioritaire, et par ailleurs la création de l'école du socle. A y regarder de plus près, ces deux dispositifs se superposent. Maîtrise des fondamentaux, personnalisation des parcours des élèves et autonomie des établissements sont les piliers de l'école du socle annoncés dans la circulaire de rentrée, seul texte à ce jour qui y fait référence. Ce sont aussi ceux du vademecum ECLAIR paru en juin 2011. Ainsi, pour réformer les conditions de la réussite des élèves en éducation prioritaire, le MEN suggère de faire de l'acquisition du socle commun « l'objectif prioritaire ». Les écoles et établissements sont invités à « aménager la norme scolaire pour tenir compte de la diversité des publics et de leurs besoins spécifiques ». Il s'agit de « repérer les talents » et de « personnaliser le parcours des élèves » pour permettre à chacun de « développer au mieux ses capacités dans les parcours d'excellence ». Enfin, école du socle et ECLAIR sont aussi tous deux fondés sur une « autonomie renforcée ». Le vademecum précise que « les décisions de dotation s'appuient sur la démarche de contractualisation », reposant sur des « contrats d'objectifs, cibles chiffrées de résultats scolaires attendus » allant de pair avec « l'innovation en matière de gestion de ressources humaines », sont préconisées l'affectation des personnels au niveau local sur poste à profil et autres méthodes managériales basées sur l'intéressement de l'individu. Alors Ecole du socle et ECLAIR, même combat !

Les pistes évoquées : l'envers du décor

"Echanges de services entre professeurs des écoles et des collègues."

"Co-animation lors de séances en classe."

"Développement de projets communs à partir des sciences."

Le temps passé sera décompté ou payé en heures sup ! On exploise la notion de maxima de services.

Les échanges de services, sans formation spécifique, attaquent la notion de professionnalité de nos métiers et « grignotent » peu à peu, la notion de concours : le recrutement affecte un enseignant en collège, il ira malgré tout enseigner en primaire, et vice versa.

Les projets communs en sciences camouflent l'EIST (enseignement intégré des sciences et technologie) imposé aux profs de collège : un seul prof enseigne trois matières (SVT, techno et S. Physiques), il est polyvalent sans le savoir (et sans formation) et aide à la suppression des postes !

Le dispositif ECLAIR poursuit divers objectifs, l'un des plus graves est la destruction du statut !

Témoignage de Julie, professeure des écoles

Enseignante en cycle 3 en zone rurale dans la vallée du Barétous, je me suis retrouvée en prise avec la problématique de « l'école du socle » dès la rentrée. Du secteur du collège d'Are-tte dépendent 5 écoles dont les

effectifs sont assez faibles. Il s'agit surtout de classes multi-niveaux. La rentrée a été stressante, nous craignons des fermetures. Finalement l'inquiétude s'est déplacée sur un autre sujet : l'école du socle.

Les enseignants du primaire ont été convoqués au collège dès septembre. La principale du collège a souligné qu'il y avait dans son établissement des professeurs très motivés par l'école du socle. Ils étaient pourtant tous absents à cette réunion... Son objectif était de nous démontrer « combien ce projet allait tout changer, en mieux... ». Cette réunion nous a laissés perplexes car nous avons cru comprendre que le projet « École du socle » était bien plus global que les quelques pistes de liaison CM/Collège qui nous ont été présentées. On peut supposer qu'en l'état actuel des choses, il n'y ait pas encore d'autres éléments de réflexion. Auquel cas la « révolution » annoncée pour l'école serait un peu réductrice. Autre possibilité : d'autres axes de travail existent mais ne sont pas portés à notre connaissance. Dans ce cas, pourquoi ? Personnellement, je ne conçois pas de m'engager dans un projet sans en avoir une vision plus large ! Cette réunion nous a laissé l'impression que nous ne devrions pas laisser ce dossier avancer sans notre avis.

La seconde rencontre a réuni trois professeurs du collège seulement et l'ensemble des collègues des écoles. Initialement, seuls les directeurs et les maîtres de CM avaient été conviés, mais ce projet concerne l'école primaire dans sa totalité, les maîtres de cycle 3 ne doivent pas se trouver au pied du mur, en situation de prendre seuls avec les directeurs des décisions qui auront des implications pour tous.

Lors de la discussion avec les professeurs du collège, nous avons évoqué des pistes d'activités et de projets communs. Mais le multi-niveaux des écoles a posé problème : seuls les élèves de CM semblaient pouvoir entrer dans « les cases » de ces dispositifs. Que faire ? Les « extraire » de nos projets pour préparer leur passage au collège ? Les « garder » et mettre en place des projets supplémentaires spécifiques à la liaison ? Quand ? Est-ce possible ? Souhaitable ?

Les collègues ne sont pas enchantés de ce projet : nous n'avons ni l'envie d'intervenir en collège, ni l'envie que des professeurs de collège interviennent dans nos classes. Principalement parce que nous ne voyons pas où notre hiérarchie veut en venir. Il y a un manque de clarté, de lisibilité du projet. Nous nous demandons quel sera le gain réel pour nos élèves ?

3 questions à Dominique Rousset, président de la FCPE 64

× EE : Quel est le point de vue de la FCPE sur les dispositifs ECLAIR ?

FCPE : Éclair, au prétexte d'améliorer la politique d'éducation prioritaire, installe davantage 3 « valeurs » qui caractérisent la politique actuelle : prétendue autonomie des établissements (en fait autorité du chef d'établissement soumis à sa hiérarchie), contractualisation (mais sans marge de négociation) et déréglementation qui ouvre la voie à l'école à plusieurs vitesses. C'est un choix idéologique, rien ne prouve que cela va améliorer la situation des jeunes des zones urbaines visées. Ce n'est pas le but poursuivi. Par contre, on met en place une structure et des méthodes qui ouvrent la voie à une gestion de type privé (recrutement local, primes...) préalable à une privatisation. Avec la politique sécuritaire et le délitement de la sectorisation, par des dérogations massives ou le soutien au privé, le but est aussi de contenir les « sauvages » et d'exfiltrer les plus « méritants » vers les internats d'excellence.

× EE : Sur l'expérimentation « école du socle » ?

FCPE : Je ne suis pas certain que le schéma actuel, où le collège a été calqué sur le lycée, soit le meilleur possible. D'autres pays ont fait le choix, pour élever l'âge de la formation, d'une école fondamentale unifiée pour les enfants et les jeunes, ils ne s'en sortent pas mal. Aller vers ce type de système nécessiterait un travail d'accompagnement et des projets d'une autre ampleur que ces expérimentations, et un peu de démocratie. L'école du socle commun reprend certains principes de gestion d'ECLAIR. Tout ça est très cohérent. Ces dispositifs sont utilisés pour saper les

bases du service public d'éducation. Avec les objectifs de réduction de la dépense publique, on peut craindre que tout ça vise aussi, comme la réforme des lycées, à des économies d'échelle, néfastes à la réussite des élèves. Mais le principal moteur de ces expérimentations, c'est l'abandon de la logique de service public.

× EE : Que pensez-vous des conditions de mise en oeuvre dans les Pyrénées Atlantiques ?

FCPE : Tout se passe dans une grande opacité, les instances représentatives comme le CDEN ne sont pas informées des projets dans le département où notre IA, qui avait commencé à développer ça dans le Morbihan, le déploie dans les secteurs les plus ruraux du département quasiment en catimini. ĩ

Page réalisée par Anne Dumas, Véronique Ponvert et Renaud Bousquet